

**RAPPORTEUR : Monsieur Jacques MELQUIOND**

**OBJET : Budget principal, budgets annexes de l'eau potable et des parcs de stationnement.  
Budget supplémentaire de l'exercice 2015.**

*Mesdames, Messieurs,*

*Le budget supplémentaire est une modification budgétaire (du budget primitif et d'éventuelles décisions modificatives) dont l'objet essentiel est la reprise des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent :*

- ⊙ résultat de la section de fonctionnement après affectation,*
- ⊙ résultat de la section d'investissement,*
- ⊙ reports en section d'investissement des dépenses et des recettes engagées lors de l'exercice précédent mais non réalisées.*

*Le budget supplémentaire conserve la même présentation que le budget primitif, à savoir le budget principal, le budget annexe de l'eau potable et le budget annexe des parcs de stationnement, ces deux budgets annexes étant organisés par des instructions comptables différentes du budget principal.*

*Concernant le budget principal, outre différents virements de crédits équilibrés entre chapitres, des réajustements de recettes et des écritures d'ordre, il convient de noter, principalement, les nouveaux mouvements suivants :*

*Fonctionnement :*

- dépenses imprévues : 500 000 €*
- régularisation du FPIC 2014 : 145 130 € et inscription du FPIC 2015 après notification,*
- résultat de l'exercice 2014 : 1 500 000 €*

*Investissement :*

- régularisation de transfert d'une subvention : 142 000 €*
- complément de crédits pour acquisitions foncières: 1 730 000 €*
- complément de crédits pour travaux de voirie : 400 000 €*
- travaux immeuble Camille Pagé : 200 000 €*
- complément de crédits pour compte courant d'associés de la SEP : 120 000 €*
- complément de crédits pour des aménagements sports-jeunesse : 650 000 €*
- transformation de l'avance en compte courant d'associés attribuée à la SEM Habitat du pays châtelleraudais en subvention d'équipement*

*Les budgets annexes de l'Eau Potable et des Parcs de stationnement comportent peu d'évolution. Ces budgets tiennent compte essentiellement de l'incorporation des résultats, d'opérations d'ordre et de quelques ajustements entre chapitres.*

*Seul le budget de l'eau a un complément de crédits pour le marché de sécurisation de la ressource en eau et divers travaux : 275 000 €.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe parcs de stationnement,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe de l'eau potable,

**VU** la délibération n° 1 du 29 janvier 2015 par laquelle le conseil municipal a adopté le budget primitif de l'exercice 2015

**VU** la délibération n° du 25 juin 2015 approuvant les résultats de clôture au compte administratif de l'exercice 2014,

**VU** la délibération n° du 25 juin 2015 par laquelle le conseil municipal vient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement,

**CONSIDERANT** l'ensemble des reports, des besoins de dépenses et des recettes nouvelles relatives à l'exercice 2015,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2015 intégrant les informations précisées ci-dessus, tel que décrit dans le document ci-annexé (budget supplémentaire 2015) et conformément aux tableaux ci-dessous ;

**Budget principal**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 369 855,00 €	1 369 855,00 €	7 012 650,87 €	7 012 650,87 €
Opérations d'ordre	0 €	0 €	36 000,00 €	36 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 369 855,00 €</b>	<b>1 369 855,00 €</b>	<b>7 048 650,87 €</b>	<b>7 048 650,87 €</b>

**COMMUNE DE CHATELLERAULT****Délibération du conseil municipal**

du 25 juin 2015

n° 5

page 3/3

**Budget annexe de l'eau potable**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	320 242,89 €	320 242,89 €	2 982 228,05 €	2 982 228,05 €
Opérations d'ordre	7 000,00 €	7 000,00 €	163 520,00 €	163 520,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>327 242,89 €</b>	<b>327 242,89 €</b>	<b>3 145 748,05 €</b>	<b>3 145 748,05 €</b>

**Budget annexe des parcs de stationnement**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	30 431,83 €	30 431,83 €	62 707,25 €	62 707,25 €
Opérations d'ordre	0 €	0 €	€	€
<b>TOTAL</b>	<b>30 431,83 €</b>	<b>30 431,83 €</b>	<b>62 707,25 €</b>	<b>62 707,25 €</b>

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à la présente délibération

**POUR :** 31  
**CONTRE :** 0  
**ABSTENTIONS :** 8

M. Baraudon + 1 pouvoir, Mme Méry+ 1 pouvoir, Mme Métais, Mme Weinland + 1 pouvoir,  
Mme Pesnot-Pin

Certifiée exécutoire

Par le Maire

Transmis à la sous préfecture, le 30/06/2015

Publié au siège de la mairie, le 29/06/2015

N° 4288

Pour ampliation,

Pour le Maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER